



## Feuille d'informations du SNJ France 3

### France 3 : De battre leur cœur va s'arrêter...

*Le SNJ leur a donné la parole : ceux qu'on appelle les précaires, ces CDD ou ces pigistes qui aujourd'hui ne savent plus quel avenir leur réserve France 3. Leurs témoignages ne se veulent ni larmoyants, ni grandiloquents. Ils sont le simple reflet d'une réalité que France 3 semble avoir oublié.*

**Jean Paul\*, JRI**

« Je fais partie de ceux qui travaillent encore. Je n'ose plus rien refuser, car j'ai peur de ne rien avoir derrière. Ma vie privée n'est plus prioritaire. Il m'est arrivé de ne plus rentrer chez moi pendant quinze jours. Je ne cesse d'aller de régions en régions. Je peux faire 1500 kilomètres en deux semaines pour rallier les bureaux décentralisés de France 3. Les chefs, je ne les vois pas. Je les ai au téléphone uniquement. Les rapports d'autorité sont sévères. Je suis corvéable à merci. Je travaille pour alimenter le journal du soir. Je travaille tous les week-ends. Je suis toujours à l'hôtel. La nausée de l'hôtel, je connais : la solitude me pèse. Souvent, je ne trouve pas le sommeil. Du coup, je sors prendre une bière. Moi qui ne bois pas...

Je n'ai plus de vie de famille. Je ne vois plus mes amis. Je suis isolé. Je travaille sans filet. Quand je suis malade, je n'ai pas le temps

**« C'est pas grave, je résiste »**

d'aller chez le médecin. C'est pas grave. Je résiste. J'essaie de rêver un peu. L'idéal, ce serait une intégration, pour retrouver la sérénité, pour être encore plus opérationnel, plus équilibré, moins soumis au stress. Le stress justement, je ne le montre pas. Je le cache. Je suis habitué à gérer les galères. Mais j'aimerais que ça s'arrête un jour. »

#### Dans ce numéro :

Pléiades NG, le bug

p 6

Précarité : les vrais chiffres

p 8

**\* Tous les prénoms ont été modifiés.**

#### **Editorial**

### **Plus précaire la vie !**

Leurs témoignages font froid dans le dos. La plupart travaille à France 3 depuis des années. Des années à exercer leur mission de journalistes au sein du service public audiovisuel. Aujourd'hui, le service public leur ferme la porte en niant leurs 700, 800, 900 ou 1000 jours et plus, de collaboration au sein de la chaîne et c'est insupportable. Jusqu'en 2003, date de la dernière grande vague officielle de requalification, l'enchaînement des CDD aboutissait en général, pour les journalistes précaires, à la signature d'un CDI. Depuis, l'étau s'est resserré et ces journalistes dont France 3 a exigé l'entière disponibilité se retrouvent dans la plus grande précarité. Le nombre de contrats proposés par celui qui s'était érigé en unique employeur, a chuté de manière vertigineuse, mettant en péril leur quotidien. L'heure est aux économies. Après avoir joué de manière excessive et régulière sur la flexibilité qu'apportait l'emploi des non-permanents, la Direction de France 3 met fin brutalement au système. Que l'on réduise le recours à l'emploi non permanent est nécessaire. Que l'on sacrifie ceux qui contribuent à la couverture de l'actualité, qui font souvent l'ouverture des éditions, nous ne pouvons l'accepter. Ces « historiques », comme on les appelle, ont leur place de droit dans les effectifs permanents de la chaîne. La Direction a repoussé de semaine en semaine les négociations sur les permanentisations, fait la sourde oreille aux propositions de requalification et au final, tente de faire oublier que derrière les matricules de ces précaires, il y a des hommes et des femmes qui n'ont pas fait le choix du service public par hasard. Chloé, Kamel ou Valérie se sont engagés corps et âmes, au détriment parfois d'une vie personnelle. Aujourd'hui la Direction de France 3 veut nous faire croire qu'elle ne leur doit rien. Le SNJ ne la laissera pas faire table rase et soutiendra, si nécessaire, une action collective aux prud'hommes.

**Carole Petit, Secrétaire Générale**





### Laurent, JRI biqualfié

« Un jour, un rédacteur en chef-adjoint d'un BRI avec lequel je collaborais depuis 5 ans, me demande :

- *Tu as combien de jours toi ?*
- *1 000 jours, pourquoi ?*
- *Cherche pas, tu ne vas plus travailler.*

Quelle est donc cette boîte, où plus on t'emploie, moins on t'aime ? L'aventure avait pourtant bien commencé. De mai 1999 à août 2004, je travaillais entre 15 et 20 jours par mois, presque toujours pour la même rédaction, comme JRI, mais aussi comme rédacteur. 290 CDD, maintes candidatures, et deux rédactions en chef plus tard, le vent tourne. La Direction de France 3 souhaite voir disparaître des plannings les personnels non-permanents. Ajoutée à cela, l'arrivée d'un nouveau rédacteur en chef dans ma région, le résultat ne se fait pas attendre : je reste trois mois sans travail. J'avais tout misé sur une seule région, persuadé d'y être bientôt embauché.

On est en décembre 2004, c'est bientôt Noël : plus de travail, plus d'argent, tous les ingrédients pour une bonne crise conjugale (mon épouse avait souhaité ne pas travailler pour élever nos deux enfants). Lorsqu'il y avait du travail, on entretenait le rêve d'une intégration, mais là, on ne voyait carrément plus rien du tout.

Le 2 janvier 2005, séparé, fauché, comme dans un roman, je quitte la province avec mon sac et monte à Paris, en espérant y trouver une solution. Par chance, je n'ai pas sombré. Notre couple a survécu, même si on a dû vendre la maison, en attendant des jours meilleurs... Mais combien pour qui la balance aurait penché de l'autre côté ? Et une situation stable nécessaire pour une famille, c'est plus long à obtenir qu'à perdre. Aujourd'hui, j'ai 38 ans, et 15 ans de métier. Polyvalent, je suis JRI-rédacteur-présentateur-monteur. Je fais partie des « CDD historiques » soit-disant prioritaires. Je n'y crois pas plus que ça. J'aimerais bien ne pas avoir recours aux prud'hommes pour faire valoir mes droits.

C'est un peu paradoxal qu'une chaîne diffuse des dizaines de reportages consacrés à feu le CPE, et nourrisse dans son sein un fonctionnement générant encore plus de précarité. »

### Dalila, rédactrice

« Corvéable à merci... et sans aucune perspective !

15 ans de carte de presse et chômeuse non indemnisée... Je frôle quelques fois le RMI. Je n'ai aucun autre revenu que ceux générés par mes piges. Des piges si peu nombreuses que je ne peux pas payer mon loyer. Depuis la nouvelle réforme Villepin de janvier 2006, je ne perçois plus de droits Assedic. Il faut désormais cumuler 182 jours de travail sur 18 mois, et je suis loin du compte.

J'ai récemment eu une « traversée du désert » de 6 mois, sans aucune explication de la direction. Après avoir alerté les syndicats, je retravaille un peu, au compte goutte... et pourtant j'ai sept ans d'ancienneté à France 3. »

### Elodie, rédactrice

« Tout d'abord une précision : je ne fais pas partie des cas les plus dramatiques à France 3. Aujourd'hui, je ne travaille plus que cinq à dix jours par mois. J'ai la chance d'avoir encore un peu de travail. Mais voilà, je ne parviens pas à me débarrasser d'un nœud à l'estomac, d'une angoisse sourde, comme si

**« Quelle est donc cette boîte, où plus on t'emploie, moins on t'aime ? »**

d'un mois à l'autre, tout pouvait être remis en question. Ne plus travailler, tomber en « disgrâce » sans trop savoir pourquoi. Bref, la situation de CDD à France 3, rappelle à bien des égards les aberrations du CPE. Le CPE a disparu. Mais les 450, 1200, 1500 jours de CDD, eux, perdurent à France 3. En toute légalité.

J'ai le sentiment de passer plus de temps à m'angoisser sur des lendemains qui pourraient ne pas chanter, que sur la qualité de mon travail. Un travail que j'adore. Je n'imagine pas faire autre chose. Et puis j'ai tellement le sentiment de faire partie de cette maison, malgré tout. On lutte pour ne pas être simplement un prestataire de service, qui ferait sa minute trente pour le journal du soir. On s'investit, on cherche des sujets, on propose des magazines, on étoffe un réseau de contacts pour l'avenir. Mais l'avenir...

J'ai 450 jours de travail à France 3, j'ai deux enfants, donc deux congés maternité, qui se traduisent en une année au total d'arrêt de travail. Autant de jours d'ancienneté perdus, et me voilà proche du banc de touche! Ici et là, on convient que c'est injuste, mais rien ne se passe.

**Suite page 3**



Voilà, un modeste témoignage. Je ne sais pas si vous pourrez en faire quelques chose, mais en tout cas merci de m'avoir donné l'occasion d'écrire ce que l'on ne dit pas forcément à ses collègues de travail, encore moins aux camarades CDD, qui finissent par se regarder en chiens de faïence, tant les temps sont durs !

Vous savez, ce que j'aimerais entendre en fait, ce qui me permettrait de souffler un peu, c'est simplement : "Intégration, pas possible dans l'immédiat, mais on apprécie ton travail. On t'assure un minimum de jours de boulot par mois." C'est tristounet comme ambition non ? »

### **Marc, JRI**

« Je suis au RMI depuis mars 2005. Je ne travaille quasiment plus qu'un jour ou deux par mois. Depuis 1993, je suis en CDD à France 3. J'ai deux enfants. Ma femme travaillait en CDD dans un autre secteur. Son contrat n'a pas été renouvelé. Notre situation est assez désespérée. Etre à 40 ans dans cette impasse n'est pas réjouissant. En tant que journaliste, je suis un ancien formateur du CFJ. Certains stagiaires devenus aujourd'hui CDD me « crachent » dessus, dès que je décroche un « petit » contrat à France 3. Je ne crois plus en grand chose. »

### **Renaud, JRI**

« Histoire ordinaire d'un CDD "historique" à France 3...

Ça commence en 2001, par l'histoire d'un jeune homme motivé qui souhaite devenir JRI. Il frappe à la porte d'une rédaction de France 3, qui l'accueille à bras ouverts. A l'époque, on lui dit qu'il travaille bien, que le statut de CDD est provisoire, qu'il y aura des embauches avec la création de la TNT...

Cinq ans après, c'est la désillusion. Je suis corvéable à merci, appelé le matin pour faire les remplacements dans la journée. J'arrive avec le sourire. Mais je vois bien qu'il y a de moins en moins de travail.

La Direction me fait comprendre que notre relation est à sens unique : c'est moi qui suis demandeur. Un discours qui pousse à la peur du lendemain. Les collègues des rédactions me rassurent, je me sens supporté : je fais partie intégrante de la rédaction. De nouveau

un peu d'espoir. Et c'est là qu'intervient le fameux accord « cadre-emploi ». Enfin, on se rend compte qu'on existe, nous autres « les précarisés ». Mais, hélas, c'est vite retombé. Après l'acceptation de mon dossier par la Direction des Ressources Humaines, je travaille de moins en moins dans les régions où j'ai émis le souhait d'être intégré. Le temps passe, et je ne vois rien venir... La requalification des « CDD historiques » ne serait-elle qu'un leurre de la Direction pour nous éliminer ? Un cheval de Troie ?

Pourquoi persévérer dans cette voie ? Parce que j'aime ce métier, et j'aime les rédactions de France 3. La Direction a-t-elle réellement envie de créer des emplois ? Ne se satisfait-elle pas de ces emplois précaires ? Un des mots qui revient régulièrement dans l'actualité sociale est « flexibilité ».

Nous les CDD, nous en sommes un bon exemple. Qu'attendre en retour de ces années données à France 3 ? »

**« Après l'acceptation de mon dossier par la direction des ressources humaines, je travaille de moins en moins. »**

### **Chloé, rédactrice**

« Après sept ans de CDD à France 3, j'ai fait mes preuves dans de nombreuses rédactions. Des rédactions le plus souvent situées à plusieurs centaines de kilomètres de mon domicile. On m'appelle généralement la semaine précédant la date d'embauche, mais aussi la veille, ou le matin même.

Dans ces conditions, pas question d'avoir une vie personnelle un tant soit peu structurée, ou tout simplement des vacances à des dates normales. Je pense que plus de la moitié de mes jours travaillés ont été des week-ends, des mercredis ou des vacances scolaires.

Il est bien évidemment malvenu de refuser un contrat sous peine de voir celui-ci proposé à un collègue CDD plus disponible, ou tout simplement un peu moins usé. Car la fatigue s'installe et s'accumule. La précarité génère stress et angoisses.

Les rédacteurs en chefs continuent à embaucher de nouveaux CDD, plus jeunes, plus souples, et qui pensent très certainement que motivation et dépassement de soi entraîneront une embauche... Moi aussi, j'y ai cru.

**Suite page 4**



Autre perversion du système : la quantité de sujets traités en une seule journée. Les CDD font jusqu'à trois reportages par jour. Beaucoup ne peuvent refuser de travailler de 9h à 24 h, de peur de ne pas être réembauchés en cas de refus. « Eternels stagiaires » : à nous les sujets galères, et exit les reportages intéressants, qui nécessitent plusieurs jours de prises de contacts, les enquêtes ou les magazines. Difficile également d'exploiter des infos recueillies sur le terrain, lorsque l'on n'est pas au tableau de service.

Pas de promotion non plus, pas de présentation de journaux, ni d'implication dans la réflexion interne de la rédaction. Pis : la peur de déplaire peut rendre servile, et nous « tâcherons de l'info », corvéables et consensuels, alimentons sans le vouloir un journalisme sans envergure et aux limites on ne peut plus floues.

J'aimerais croire à une intégration. J'aimerais continuer à exercer le métier qui me passionne depuis 15 ans. Je reste motivée, mais l'espoir s'amenuise avec le temps. Je suis dans une impasse. »

#### **Stéphane, JRI**

« Loin de nous l'insouciance du prochain jour, désormais plus que jamais notre métier rime avec précarité. Plus de droits auprès des Assedic, pas droit au RMI car ma compagne travaille, impossible de postuler à l'ALS (allocation spécifique de solidarité)... Finalement, nous sommes trop riches : des nantis de l'information... En attendant d'être anéantis.

Car comment résout-on la précarité à France 3 ? En virant les précaires !!! Ou pire, en les dégoûtant... En leur intimant de chercher ailleurs... Oui, mais quoi ? Où ? Et, cerise sur le gâteau, cette secrétaire, qui nous avoue que la Direction lui demande de prendre volontairement des nouveaux CDD, des « jeunes », car il ne faut pas créer de droits aux CDD « historiques » !

Faisons déjà vivre les nombreux précaires de notre maison avant d'aguicher de nouveaux talents... Et cessons de mentir à cette véritable force vive de France 3, ainsi qu'aux nouveaux entrants, à qui l'on fait miroiter carrière et gloire.

Car franchement : qu'advierait-il si tous les CDD de France 3 se donnaient la main, juste un jour, tous ensemble ? Combien de journaux n'existeraient pas ? »

#### **Cédric, JRI**

« Consciencieusement, nous avons rempli ce dossier devant répertorier les CDD « ayant eu une longue collaboration » avec la chaîne. La Direction de France 3 semblait vouloir prendre en compte notre situation. Aujourd'hui nous attendons. Mais quoi, au juste ? Que la direction nous dise – au moins – SA vérité : que va-t-il advenir de nous ?

Ne sommes-nous pas en droit de demander à travailler avec une certaine régularité ? Pourquoi de nouveaux CDD sont-ils intégrés au planning ? Pourquoi leur offre-t-on des contrats longs, alors même que des « historiques » sont en mesure d'assurer ces missions ?

Pourquoi les journalistes et PTA répertoriés par ce dossier ne sont-ils pas prioritaires sur les contrats longues durées ?

Aujourd'hui la situation est simple et particulièrement grave : nous sommes entrés dans une logique de « paupérisation de précarité » !

Il ne reste qu'à délocaliser les activités,

et le scénario sera complet.

Nous avons tout donné à France 3 : notre foi dans le service public et dans cet outil formidable que devraient être les moyens techniques de notre chaîne. Notre temps et notre vie de famille, en acceptant de travailler durant les congés scolaires, les week-ends, les jours fériés. Quel gâchis ! »

#### **Valérie, JRI**

« Je suis arrivée en fin de droits Assedic. Il me manque trois mois de travail. Si j'arrive à travailler plus de deux semaines par mois, je bricolerais et ça ira. Mais quand tu sais qu'aujourd'hui, un contrat c'est souvent un ou deux jours... Et j'ai découvert que je n'ai pas droit au RMI, mes revenus de l'an dernier sont trop élevés.

**Suite page 5**



Avant je travaillais six mois par an, et même plus. Depuis deux ans, c'est au compte-goutte, rien pendant un mois ou deux, puis on t'appelle à neuf heures pour la journée, et toi tu dis oui, de toute façon, tu es la poupée qui dit oui et avec le sourire, histoire de montrer que rien ne t'atteint.

La dignité dans tout ça ? Au début tu te dis que la dignité, c'est de continuer à faire ce métier que tu aimes, journaliste, et dans le service public, fierté supplémentaire. Mais maintenant, pour me protéger, je m'investis moins. Je ne propose plus rien, je n'ai plus le sentiment d'appartenir à la boîte. Maintenant pour moi, ce travail devient un gagne-pain. Déception supplémentaire, le plan de réduction de la précarité qui est en train de passer à la trappe.

La fin, ce sera quand j'en aurai marre. D'ores et déjà je cherche n'importe quoi comme boulot. Je fais le tour des agences d'intérim pour pouvoir toucher de nouveau les Assedic. Ensuite, pour envisager positivement l'avenir, je pense changer de métier. Dès que j'aurai une bonne idée, je partirai en courant.

J'ai plus de 1000 jours d'ancienneté à France 3. Pour clore cette triste histoire, je ferai appel aux prud'hommes. »

#### **Kamel, JRI**

« Mars 2006. Une fin d'après-midi hivernale, ensoleillée. Mon fils de quatre ans se tourne vers sa mère et lui demande : *"Maman, pourquoi papa il travaille pas en ce moment ? Ca fait longtemps qu'il est à la maison..."* ».

#### **Sophie, rédactrice**

« C'est dans un bureau décentralisé que j'ai effectué mon premier contrat pour France 3 : mon premier commentaire, encadré par des journalistes qui prenaient soin de moi. Les années ont passé, après le petit bureau d'information, il y a eu les grands bureaux, partout en région. En tout 11 stations, sans compter les locales et les bureaux décentralisés. Puis ce fut la rédaction nationale. Le choc est rude, puisque aujourd'hui je n'y travaille plus.

Pourtant pendant plusieurs années je me suis adaptée à cette rédaction, à la segmentation des services, au temps de préparation très court des sujets. J'ai appris à gérer les rivalités entre services, entre journalistes. Je sais travailler au milieu d'un service à feu et à sang, avec des rédacteurs en chef avec lesquels on ne peut pas discuter quand on est CDD. Je sais ce que c'est qu'une pression monstrueuse. Et le cirage de bottes obligatoire.

**« Pour me protéger, je m'investis moins, je ne propose plus rien, je n'ai plus le sentiment d'appartenir à la boîte. »**

Après un peu plus de deux ans de collaboration régulière à la rédaction nationale de France 3, les contrats s'arrêtent net. Sans explication.

Aujourd'hui encore je cherche les raisons. J'espère revenir un jour dans cette rédaction, qui malgré tout, reste attachante. Au final, un bac + 6 et presque 7 ans à France 3. Des nuits à partir en reportage en urgence, parce que les autres journalistes sont sur répondeur. Des Noëls sacrifiés. Des étés à remplacer. Des sujets que personne ne veut faire. En attendant, je n'ai plus d'Assedic. Je ne gagne pas le montant de mon loyer. »

#### **Isabelle, rédactrice**

« J'ai envie d'une vraie vie, et je me rends compte que mon boulot, ou plutôt ce qui reste de mon boulot, c'est à dire presque rien, est en train de tout me bouffer. Je ne sais pas où je vais, j'aimerais bien le savoir. J'ai beau être une battante, parfois j'ai envie d'aller frapper à la porte de Carolis, de Donnedieu de Vabres. J'ai envie de leur dire : *"Vous vous rendez compte, regardez ce que vous faites, quel gâchis"*.

Il n'y a pas de personnalisation quand on est CDD. La preuve. Ma chute a commencé du jour au lendemain. Je travaillais dans une rédaction depuis des années. On m'appelait au dernier moment, je venais au pied levé. Et puis du jour au lendemain, on ne t'appelle plus, on ne te dit plus bonjour. On t'évite. Tu n'es plus la bienvenue dans le service, même pour dire bonjour à tes anciens collègues.

**Suite et fin page 8**



**Pléiades NG**

## Le bug de l'an 2006

***Depuis le mois de janvier, il est un logiciel qui hante les nuits du personnel de France 3. Et quand nous disons le personnel, c'est bien tout le personnel. Nom du coupable : Pléiades NG.***

**V**ous allez voir, nous disait-on, ce logiciel va tout régler, et même faciliter la tâche des administratifs en matière de gestion du personnel. Après avoir enquêté, on constate un peu partout dans France 3 que là où on mettait 10 minutes, grâce à Pléiades NG il en faut 30. Merci la 3. Lourd, peu réactif, long à la saisie et à la consultation. Tout va bien, ce nouvel outil est une réussite. A ce propos personne ne nous l'envie, puisque la 3 est la seule société du groupe France Télévisions à l'exploiter. Les autres ont purement et simplement rejeté la chose.

Mais le pire dans l'affaire c'est que non seulement l'outil est nul mais les conséquences dues à son utilisation. sont gravissimes et principalement pour les non permanents. RTT impayées pour ceux qui étaient en contrat à cheval entre 2005 et 2006, énormes soucis vis-à-vis des ASSEDIC, question aujourd'hui sur le paiement des jours de congés à prendre avant le 31 mai. Seront-ils payés (comme souvent les CDD le réclament et on comprend pourquoi) ? Au moment où paraît ce *Cri de la Mire* la réponse n'existe pas.

Pléiades NG devait donc, je vous le rappelle, faciliter la gestion du personnel et permettre une simplification révolutionnaire du bulletin de paie. Vrai. Tellement simplifié qu'il est truffé d'erreurs. Et là encore, ce sont principalement les non permanents qui trinquent, même si les statutaires ont aussi leurs lots d'erreurs.

Pour clore le tout, le personnel administratif qui travaille avec ce bijou est débordé de questions, de plaintes, de récriminations en direct avec les intéressés.

Alors aujourd'hui clairement, nous disons que ce n'est pas le personnel qui est inadapté au logiciel, mais bel et bien l'outil qui n'est pas fait pour France 3. La fierté de ceux qui nous l'imposent est une insulte à l'ensemble du personnel.

Il est grand temps aujourd'hui que ceux qui ont développé Pléiades NG se rendent compte de la désorganisation qu'il a généré. Il n'est pas interdit de se tromper, en revanche il est inconscient de persévérer. Arrêtons immédiatement l'utilisation du logiciel, revenons au précédent, en attendant de corriger les bugs, qui participent à la précarisation des CDD, directement ou indirectement et principalement financièrement.

**Le 22 mai**

**Elections à  
la Commission paritaire journalistes**

**Journalistes militants,  
Votons SNJ !**



## Statistiques

# Les chiffres de l'emploi et de la précarité chez les journalistes

### A France 3

Entre 2002 et 2005 les effectifs CDI journalistes ont augmenté de 14,8% soit 209 journalistes recrutés (+16% chez les JRI, +19% chez les rédacteurs, +5% dans l'encadrement).

2002 : 40 recrutements,  
2003 : 54  
2004 : 108  
2005 : 91

Durant la même période, le chiffre de l'emploi des journalistes non-permanents a baissé de 15,2% soit une diminution de 1463 jours. Une forte baisse a notamment été enregistrée en 2005, moins 13% par rapport à 2004.

Le ratio moyen journaliste (ratio d'emploi des journalistes non-permanents sur l'effectif journaliste global) était de 32 % en 1999, il a atteint son plus bas niveau en 2005, 20%.

Les collaborations à faible durée, moins de 30 jours, sont les plus importantes : près de 700 contrats en 2005.

En 2005 sur les 91 recrutements, 36% totalisaient plus de 1000 jours, 75% plus de 600 jours, 98% plus de 300 jours de collaborations à France 3 ou audiovisuel public.

### Dans la profession

Près d'un journaliste sur quatre est précaire et les revenus diminuent de manière catastrophique. Pour éviter de refuser la carte professionnelle à des milliers de précaires, les élus SNJ de la Commission de la Carte, majoritaires côté salariés, ont obtenu que le demi-Smic soit

désormais le revenu minimum de référence pour son attribution, dans le cadre bien sûr d'une appréciation au cas par cas. La situation des journalistes en difficulté, de plus en plus nombreux, fait l'objet d'examens attentifs prenant en compte leur évolution sur plusieurs années. Concernant les jeunes CDD, pénalisés pour obtenir une première carte s'ils sont au chômage, la Commission étudie notamment de près la durée de la période travaillée et les perspectives d'emploi. Pour les plus anciens touchés par le chômage, la Loi

### Dossiers de candidature : et maintenant ?

516 dossiers de candidatures tous personnels confondus ont été validés par la DRH dans le cadre de l'annexe sur les CDD à longue collaboration, dont 126 journalistes et 2 pigistes. Une vingtaine reste encore à traiter en raison de la vérification des trois avis, 20 dossiers qui devraient s'ajouter aux 126, selon le service en charge de cette procédure.

Reste que nous ne savons toujours pas ce que vont devenir ces dossiers qui ont suscité espoir et attente chez les CDD et intermittents. Ce sera l'une des grandes questions abordées le 18 mai prochain entre Organisations Syndicales et Direction. Il aura fallu des mois avant que la nouvelle DRH n'accepte finalement d'organiser cette réunion, à la demande insistante du SNJ. Après cette longue période de flottement, nous attendons que la Direction dévoile enfin ses intentions en matière d'emploi.

prévoit que la carte peut être renouvelée pour une durée limitée s'ils étaient détenteurs de la carte depuis au moins deux ans.



## Analyse

# Précarité subie...

**La crise du CPE a remis le mot précarité à la une. Mais vous le savez, elle n'avait jamais vraiment disparue.**

**B**ien sûr, toutes les précarités ne sont pas comparables, mais quelque soit l'endroit ou on désire travailler, la précarité est la même. Pas plus facile à vivre ici qu'ailleurs. C'est un état tout autant qu'une absence de statut social. Alors oui n'ayons pas peur des mots, la précarité existe à France 3, dans tout le sens que couvre ce mot. Absence totale de travail pour les CDD longue collaboration, dossiers de RMI déposés en cascade, familles déstabilisées...Non ce n'est pas un scénario catastrophe, c'est aujourd'hui la situation de nombreux journalistes à France 3.

La politique des directions successives a transformé les CDD en produits jetables. Des journalistes à qui on tenait un discours de fidélisation se retrouvent aujourd'hui sans rien. La belle affaire. « On aime beaucoup ce que vous faites, mais là ça va pas être possible de vous faire travailler ». Car le problème est là.

Nombreux sont ceux bien sûr qui espèrent être embauchés après plusieurs années de collaboration (entre 6 et 10 ans). Mais pour la plupart, c'est avoir du boulot qui compte. Lorsque nous avons accepté que les CDD longue collaboration soient recensés, nous voulions qu'enfin ces situations soient identifiées et incarnées. La Direction en ne faisant plus travailler ces CDD historiques a transformé la chose en liste noire. Il est temps que la Direction de France 3 se ressaisisse sur ce crucial dossier de l'emploi.

### Suite de la page 5

Ces chefs, qui jadis louaient ton travail, ont parfois des réflexions ignobles. Ailleurs, certains chefs me restent fidèles. Mais au mieux, je n'ai que cinq jours de travail par mois à France 3. Il faut bien vivre, il faut pouvoir payer son loyer, ses factures. Ma chance, c'est que je vis avec quelqu'un. Mais j'aime bien avoir mon indépendance. Maintenant, je suis dépendante. C'est dur de dépendre de quelqu'un quand on aime apporter sa contribution.

Parfois j'ai envie de tout laisser tomber et de changer de métier. Pourtant, je m'accroche, j'essaye partout. A la radio par exemple. Mais si tu n'as pas le réseau pour entrer ailleurs, ça ne marche pas. Ça ne s'invente pas du jour au lendemain. Par exemple à France 3, ça m'a pris des années pour y arriver. J'ai mis ma vie privée de côté. Je n'osais pas faire un enfant de peur de ne plus avoir de travail. Ma vie de femme a été pénalisée. Un enfant, faut pouvoir l'élever. Je suis vraiment en colère. Tous les jours, je cours pour faire sortir de mon corps toute cette douleur. Je me pose beaucoup de questions. Je ne sais pas si je vais continuer ce métier. Je ne veux pas devenir aigrie. Je ne cesse de me répéter : "Tu ne peux pas forcer les gens à t'embaucher, si la politique de la chaîne veut te laisser de côté".

Quand je pense à l'avenir, la seule vraie question est : "est-ce que je fais un enfant tout de suite?". »

### Lu dans la presse

## La valse des temporaires, selon *Libération*

Dans son cahier « Emploi » du 2 mai, *Libération* décerne la palme d'or du recours à la précarité à... France Télévisions. « C'est bien le service public (France 2, France 3, France 4, France 5, RFO) qui est le plus gros employeur de précaires de toutes les télés, tandis que TF1, sorti récemment du CAC 40, fait curieusement figure de bon élève » pointe le quotidien. *Libération*, qui a notamment interrogé les délégués SNJ de France 2 et France 3, relève le « paradoxe » dont est victime la télévision publique : « Tandis qu'il houspille le service public, le gouvernement ne lui donne pas de quoi régulariser ses précaires ».